

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la ville et du logement

Direction de l'habitat, de l'urbanisme et
des paysages

**Décision du 27 janvier 2026
portant nomination à la commission des sanctions de l'Agence nationale de l'habitat
VLOL2602754S**

(Texte non paru au Journal officiel)

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique, la ministre de l'action et des comptes publics et le ministre de la ville et du logement,

Vu les articles R. 321-1 et R. 321-6-1 du code de la construction et de l'habitation,

Vu le décret n°2020-26 du 14 janvier 2020 relatif à la prime de transition énergétique, et notamment son article 8,

Vu la loi n° 2025-594 du 30 juin 2025 contre toutes les fraudes aux aides publiques, notamment son article 23,

Vu le décret n° 2025-1107 du 21 novembre 2025 renforçant la lutte contre la fraude aux dispositifs d'aides gérés par l'Agence nationale de l'habitat,

Décident :

Article 1^{er}

Sont nommés membres de la commission des sanctions de l'Agence nationale de l'habitat, à compter de la date de la présente décision :

En qualité de représentantes du ministre chargé de l'économie :

- Mme Laura BERTHET, cheffe du bureau du financement du logement et d'activités d'intérêt général à la direction générale du trésor, titulaire
- Mme Angèle MARION, adjointe à la cheffe du bureau du financement du logement et d'activités d'intérêt général à la direction générale du trésor, suppléante

En qualité de représentants du ministre chargé du budget :

- M. Alban ROCHARD, chef du bureau du logement, de la ville et des territoires à la direction du budget, titulaire
- Mme Hanna HABIB MAMODE, adjointe au chef du bureau du logement, de la ville et des territoires à la direction du budget, suppléante

En qualité de représentants du ministre chargé du logement :

- Mme Nolwenn SARIAN, adjointe à la sous-directrice du financement et de l'économie du logement et de l'aménagement à la direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages, titulaire
- M. Romuald GOUJON, chef du bureau du budget du logement et de l'aménagement à la direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages, suppléant

En qualité de représentantes du ministre chargé de l'énergie :

- Mme Sophie DEHAYES, cheffe du pôle national des certificats d'économies d'énergie à la direction du climat, de l'efficacité énergétique et de l'air, titulaire
- Mme Diana GUILLON, adjointe à la cheffe du pôle national des certificats d'économies d'énergie à la direction du climat, de l'efficacité énergétique et de l'air, suppléante

Article 2

La présente décision sera notifiée aux personnes mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la ville et du logement.

Fait le 27 janvier 2026

Le ministre de l'économie, des finances et de
la souveraineté industrielle énergétique et
numérique

Pour le ministre et par délégation,
Le sous-directeur des banques et des
financements d'intérêt général,

Gabriel CUMENGE

Le ministre de la ville et du logement,
Pour le ministre et par délégation,
L'adjointe à la sous-directrice du financement
et de l'économie du logement et de
l'aménagement,

Marie-Laure VAN QUI

Le ministre du ministre de l'économie, des
finances et de la souveraineté industrielle
énergétique et numérique,
Pour le ministre et par délégation,
La directrice du climat, de l'efficacité
énergétique et de l'air,

Diane SIMIU

La ministre de l'action et des comptes publics
Pour la ministre et par délégation,
L'adjoint au sous-directeur de la 4e sous-
direction du budget,

Bruno PATIER